



Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mardi 10 janvier 2023

Excusé.e.s : Benoîte Rigoulet, Raymond Davignon, Audrey Guillaume, Nathalie Ribeiro, Claire Clavet.

Présent.e.s : Pierre Doussineau, Alain Clainchard, Isabelle Bonnet, Lissette Freccero, Brigitte Pavy, Rémi Kuentz, Jean-Louis Barre, Véronique Dubourg, Jean-Pierre Barge, Claire-Marie Collin, Francine Mouret, Juliette Bonetti, Annick Blanc, Catherine Quenardelle, Céline Caruana.

1. Planning réunion du CA

Mercredi 8 février à 18h

Mardi 7 mars à 18h

Mercredi 12 avril à 18h

Mardi 23 mai à 18h

Jeudi 22 juin à 18h

2. Commission Achat Groupés d'Italie

Livraison du 17/18 décembre 2022

La livraison et distribution se sont bien passées.

Le camion était là à 8h30 le samedi. Pour éviter qu'il y ait 2 camion, nous avons accepté que les palettes soient plus hautes. Cela n'a pas posé de problème.

Attention au dépaletage et à bien emmener les déchets (plastique, cartons, ...) à la déchetterie et pas à mettre dans les bennes d'Eco2scop.

Problèmes des oranges

Elles se sont abimées pour une partie très vite.

Question de Jean-Louis sur la suppression des deux caisses de compensation

Au dernier CA, il a été posé le principe de partage des risques avec les producteurs.

Rappel à faire aux relais et aux adhérents sur la définition d'un problème sur les agrumes :

- Au-delà de 2kg de fruits abimés sur une caisse de 12kg, voir plutôt une demi-caisse d'abimée,
- Dans la semaine qui suit la distribution,
- Les caisses font plus que 12kg (env 12,6kg pour les 2 dernières livraisons),
- La conservation des fruits est variable d'une livraison à l'autre. Ce n'est pas forcément la norme de pouvoir conserver les agrumes jusqu'à un mois après la distribution.

Organiser la solidarité dans les groupes :

- Cela ne peut se faire qu'au moment de la distribution,
- Les personnes des groupes signalent à leur relais une semaine après la distribution les problèmes. Ainsi le relais peut vérifier qu'une même personne n'a pas 2 fois un problème important sur ses agrumes.
- Compenser à la livraison d'après dans le groupe quand la perte est importante (1 demi caisse en une semaine après la distribution)

Livraison du 28/29 janvier

Organisée par Isabelle, Odile, Alain et Etienne

CF mail envoyé aux adhérents et site Internet

Avocats : possibilité d'avoir entre 500 et 525 caisses de 4 kg

On verra au moment des demandes la répartition au sein des groupes au prorata du nombre d'adhérents

Attention à la livraison : possibilité de deux camions le samedi si la commande Embrun/Guillestre est très importante.

Formation aux outils de commande Court Jus

Alain propose 2 ou 3 dates pour faire une formation.

Alain souhaite également avoir un binôme sur l'informatique.

Un appel sera fait aux adhérents dans la prochaine lettre d'information.

3. DLA – réunion du 17 janvier 2023 à 14h

Brigitte Pavy, Lisette Freccero, Anne-Marie Terraube, Isabelle Bonnet, Ginette Béthune, Michel Cabaret, Jean-Louis Barre, Jean-Pierre Barge (à 15h)

Réunion qui présente un diagnostic et apporte d'autres éléments si besoin.

A mettre à l'ordre du jour du prochain CA : décision sur l'accompagnement proposer et constitution de l'équipe du DLA.

4. Micro-crédit

Rappel de la création du fond de micro-crédit suite au constat d'une trésorerie confortable de Court Jus.

Décision de consacrer une petite somme d'argent, 5 000€ maximum au total, à des prêts à taux 0% à des producteurs.

Demande de report du remboursement de Céline Morel-Jean

Céline Morel-Jean a eu un micro-crédit de 2000€

Remboursement de 1000€ en septembre 2022.

Suite à une mauvaise saison demande de report

Décision du CA :

Acceptation de la proposition de Céline de rembourser 300€ en janvier, 300€ en Avril et 400€ en juillet 2023.

Fait-on un avenant au contrat initial ?

Relancer la demande de micro-crédit auprès des producteurs

Equipe qui met à jour le courrier envoyé précédemment aux producteurs : **Brigitte, Juliette et Véro** (+ Raymond ?)

5. Cotisations sociales

Problème de prélèvement de certaines cotisations sociales.

Lisette va faire un point avec Sylvie sur le rôle de chacun dans les démarches pour les prélèvements sociaux, la médecine du travail, Uniformation, etc.

Lisette quitte le CA à la fin de la saison et propose que le poste salarié soit suivi par deux membres du CA.

Le rôle du binôme sera :

- Suivre avec l'ADELHA les différentes démarches administratives et lui transmettre les documents nécessaires (courrier de la prévoyance, la retraite, l'assurance maladie, etc.),

- Informer chaque mois l'ADELHA du temps de travail de la salariée, d'éventuels congés, des arrêts maladies, (etc.),
- Faire le lien avec le binôme comptabilité de l'association pour le paiement du salaire et vérifier les paiements des cotisations,
- Être les interlocuteurs de la salariée et suivre son travail (mise à jour de la fiche de poste, entretien annuel avec les objectifs de l'année, ...)

Jean-Pierre Barge se propose en binôme avec Lisette.

Il faudra trouver une autre personne pour la prochaine saison.

6. Comptabilité

Souhait d'Isabelle d'être également en binôme avec un membre du CA sur la comptabilité pour partager le travail et être relayer en cas d'absence.

Le travail consiste à :

- Chaque mois, assurer les paiements des factures, pointer le relevé bancaire dans le logiciel de comptabilité, vérifier les comptes
- Chaque mois, faire le lien avec la salariée qui enregistre les ventes et le relevé bancaire dans le logiciel de comptabilité
- Chaque trimestre, assurer la déclaration de TVA et son paiement,
- Après chaque année civile, faire le bilan et la déclaration aux impôts
- Avant chaque Assemblée Générale, établir le compte de résultat le bilan

Annick se propose de voir avec Isabelle pour le suivi de la comptabilité.

Tant qu'Annick n'est pas membre du CA, elle ne peut pas effectuer de paiement mais peut déjà commencer à voir le travail demandé.

7. Outil de commande BIASSE

Explication de la proposition de Fabrice Reymond.

Rappel sur le choix de CoopCircuit.

Céline et Juliette ont commencé à utiliser l'outil CoopCircuit. Elles en font un retour positif et note que cela demande un peu de temps sur sa mise en place (création de son compte, import de la liste de ses produits, etc.)

Décision du CA :

- Utilisation de l'outil CoopCircuit pour cette année. On termine la démarche entreprise et on fait le bilan à la fin de l'année 2023
- En cas de besoin, nous recontacterons Fabrice.

Alain, Juliette et Claire-Marie sont intéressées pour voir ce qu'il a développé.

8. Proposition de l'association LESA

Sur le principe, participer à des actions inter-association est un des objectifs de l'association. Toutefois, il n'est pas possible actuellement de participer à l'organisation de cet événement par manque de personnes et de temps.

Décision du CA :

- L'infos sera transmise aux adhérents pour la journée du 5 février

Le prochain CA sera le mercredi 8 février à 18h à Savines

Pierre anime la prochaine réunion